

## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Prestations vendues par Pulsation Coaching, SARL au capital de 1000 €, siret 908 721 723 00025  
Siège social 5 av de l'Homme à la fenêtre à Châteauneuf les Martigues

### **OBJET DU CONTRAT**

Les présentes conditions générales de vente constituent le contrat qui régit les relations contractuelles entre Pulsation Coaching et l'adhérent.

L'adhérent après avoir visité les installations, pris connaissance des prestations proposées, des horaires d'ouverture, du règlement intérieur et des présentes CGV, déclare souscrire un contrat d'adhésion nominatif et incessible avec Pulsation Coaching l'autorisant à utiliser les installations et à bénéficier des prestations de Pulsation Coaching selon les prix et modalités indiqués au contrat.

Ces conditions générales de vente peuvent évoluer, le cas échéant, l'adhérent en sera informé.

### **MODALITES DE SOUSCRIPTION**

La souscription au contrat se fait via un logiciel. Un mineur devra être accompagné par au moins un de ses représentants légaux qui fournira une autorisation à la pratique des activités proposées par Pulsation Coaching.

Les services proposées par Pulsation Coaching à l'adhérent sont l'accès, dans la limite des heures d'ouverture, à des prestations encadrées (cours) ou surveillées (accès libre) par un coach sportif diplômé :

Cours collectifs et Accès libre aux installations sur des plages identifiées comme telles sur le planning Pulsation coaching propose plusieurs modalités de souscription aux services :

Des carnets de séance unique, carnet de 10 et 20 séances et des formules d'abonnement sans engagement

Toutes les offres promotionnelles feront l'objet de conditions particulières qui seront mentionnées directement sur le site de Pulsation Coaching ou sur tout support publicitaire.

### **DUREE ET RENOUVELLEMENT DU CONTRAT**

Les séances achetées de façon unitaire ou sous forme de carnet sont nominatives et non cessibles. Elles sont valables 1 an à partir de la date d'achat.

Les abonnements sont nominatifs et non cessibles. S'agissant d'un contrat à durée indéterminée, ils sont renouvelés tous les mois par tacite reconduction.

### **TARIFS**

Pulsation Coaching s'engage à afficher ses tarifs et conditions générales de vente sur place, dans le logiciel ainsi que sur le site internet (pulsationcoaching.fr).

Pulsation Coaching se réserve le droit de reporter toute nouvelle taxe et augmentation des taux dès leur mise en vigueur. Les tarifs pourront être révisés à la seule initiative de Pulsation Coaching. Les modifications des tarifs pourront être

applicables à tous les contrats et notamment ceux en cours d'exécution. L'adhérent sera alors informé au minimum un mois avant la prise d'effet. L'adhérent pourra mettre fin à son contrat.

### **PAIEMENT**

La souscription au contrat implique que l'adhérent a l'obligation de payer le prix indiqué.

Dans le cas de séance ou carnet, l'adhérent réglera l'intégralité de l'engagement immédiatement, le jour de la souscription du contrat, par virement ou exceptionnellement par espèces ou chèque.

Dans le cas d'un abonnement sans engagement, l'adhérent signera un mandat de prélèvement. Il pourra exceptionnellement régler son abonnement par virement, chèque ou espèces.

Les mensualités par prélèvement sont dues d'avance. En cas de modification de coordonnées bancaires, l'adhérent devra trois semaines avant la date fixée du prélèvement, remettre un nouveau relevé d'identité bancaire au coach.

### **PREVENTION DES IMPAYES**

En cas de défaut de paiement de l'une des mensualités de l'abonnement, l'accès de l'adhérent à l'établissement sera suspendu jusqu'à versement du montant impayé majoré des frais bancaires. Si l'adhérent ne régularise pas sa situation ou si un second incident de paiement intervient, le présent contrat pourra être résilié de plein droit.

L'adhérent sera informé de l'impayé ainsi que du montant des frais bancaires de rejet à s'acquitter.

### **JOURS D'OUVERTURE ET DE FERMETURE/HORAIRE/PLANNING**

Les jours d'ouverture et fermeture, les horaires et les plannings d'activité sont affichés sur place. Ils sont également disponibles sur le site internet et sur le logiciel.

Pulsation Coaching se réserve le droit de modifier les plannings et créneaux horaires et d'interrompre ponctuellement l'activité pour des raisons exceptionnelles (travaux, cas de force majeure...). De même Pulsation Coaching se réserve le droit de fermer la salle les jours de fêtes légales, ainsi qu'au maximum 10 jours consécutifs par an, soit un total cumulé maximum de 21 jours de fermeture par an (hors jour de fermeture hebdomadaire et raisons exceptionnelles).

Ces modifications ne pourront faire l'objet de la part de l'adhérent de modifications tarifaires ou de prorogation de son abonnement.

Pulsation Coaching s'engage à avertir l'adhérent de tout changement dans les meilleurs délais avant l'application des nouvelles mesures.

Pulsation Coaching assurera les cours à partir de 3 participants.

### **CONDITIONS D'ACCES ET DE RESERVATION**

L'adhérent déclare avoir pris connaissance des conditions de réservation et d'inscription aux séances et s'engage à les respecter. Pour s'inscrire sur une ou plusieurs séances hebdomadaires suivant son contrat, l'adhérent aura à sa disposition une application dédiée dans le logiciel. La réservation doit être prise au moins 1h avant la séance. La séance sera due si elle n'est pas désactivée 30mn avant.

### **APTITUDES A LA PRATIQUE SPORTIVE**

L'adhérent atteste que sa condition physique et son état de santé lui permettent de pratiquer les activités proposées et remet un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités proposées par Pulsation Coaching de moins de trois mois. A défaut, il signe un formulaire de consentement d'état de santé.

Dans le contexte de restrictions médicales, il revient à l'adhérent d'en informer le coach.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

L'adhérent déclare avoir connaissance du règlement intérieur affiché dans les locaux de Pulsation Coaching et y adhérer sans restriction ni réserve. L'adhérent s'engage notamment à adopter en toutes circonstances une attitude et une tenue correctes à l'égard de tous. L'adhérent déclare également qu'il a pris connaissance des consignes de sécurité, d'hygiène et d'utilisation du matériel et s'engage à les respecter strictement.

Il est rappelé que la salle ne fait l'objet d'aucune surveillance spécifique et que l'adhérent y dépose ses affaires personnelles sous sa propre responsabilité.

### **RESPONSABILITE CIVILE, DOMMAGES CORPORELS ET AUTRES**

Pulsation Coaching est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile. La responsabilité de Pulsation Coaching ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation par l'adhérent des consignes de sécurité ou de l'utilisation inappropriée des matériels ou autres installations.

Par ailleurs, l'adhérent déclare posséder une police d'assurance responsabilité civile personnelle (habitation) le couvrant de tous dommages qu'il pourrait causer à des tiers de son propre fait pendant l'exercice des activités proposées par Pulsation Coaching et de tous dommages intentionnels ou par négligence infligés aux équipements (matériels et salle) et en règle générale aux biens appartenant à Pulsation Coaching.

L'adhérent est responsable du comportement de son ou ses éventuels accompagnants non-adhérents, ceux-ci étant

tenus pour des raisons de sécurité de rester hors de l'espace cours.

### **MODALITES DE RESILIATION DU CONTRAT**

#### A l'initiative de l'adhérent :

Les carnets de séances ne sont ni remboursables ni résiliables. Les abonnements peuvent être résiliés à tout moment, sans remboursement de l'échéance en cours

#### A l'initiative de Pulsation Coaching :

Pulsation Coaching pourra résilier par mail le contrat dans les cas suivants :

- . en cas de non-respect du règlement intérieur et des conditions générales de vente
- . en cas de fraude dans la constitution du dossier d'inscription
- . en cas d'incidents répétés de paiement
- . en cas de détériorations volontaires des installations avec paiement des frais occasionnés par les dégâts
- . en cas de non-respect des consignes dispensées par le coach, mettant les adhérents en danger
- . en cas de troubles à l'ordre public.

Dans ces différents cas, la prise d'effet de la résiliation est immédiate, sans remboursement de l'échéance en cours.

### **DROIT A L'IMAGE**

Pendant les séances, des photos et vidéos peuvent être faites à des fins de communication commerciale, notamment sur le site, sur les réseaux sociaux et plus largement sur tous supports, sans limite de temps.

Si l'adhérent ne souhaite pas apparaître sur ces images, il est tenu d'en informer expressément le coach à la souscription du contrat ou lors des séances.

Pulsation Coaching s'engage à ne pas céder les images visées à des tiers sans l'autorisation écrites de l'adhérent.

### **PROTECTION DES DONNES PERSONNELLES**

Pulsation Coaching se réserve le droit de collecter les informations nominatives et les données personnelles concernant l'adhérent. Ces données sont nécessaires à la gestion du contrat de l'adhérent ainsi qu'à l'amélioration des services et des informations que Pulsation Coaching adresse à l'adhérent.

Le traitement informatique du dossier de l'adhérent dans le cadre de la loi informatique et libertés et des autres réglementations, lui ouvre un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données du dossier.

Ces données sont conservées durant 3 ans maximum à compter de l'expiration du dernier abonnement. Elles seront ensuite détruites.

### **DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGE**

Les présentes CGV sont soumises à la loi française. En cas de litiges, il est possible d'envoyer un courrier électronique à Pulsation Coaching pour demander la résolution de ce litige à l'amiable. L'adhérent pourra le cas échéant s'adresser à un médiateur avant de saisir la juridiction compétente.